

LA VIOLE DE GAMBE

La viole est un instrument à cordes frottées. Les cordes sont mises en vibration à l'aide d'un archet (1). Certains doigts de la main d'archet reposent sur les crins (2), ce qui permet de faire varier leur tension lors du jeu.

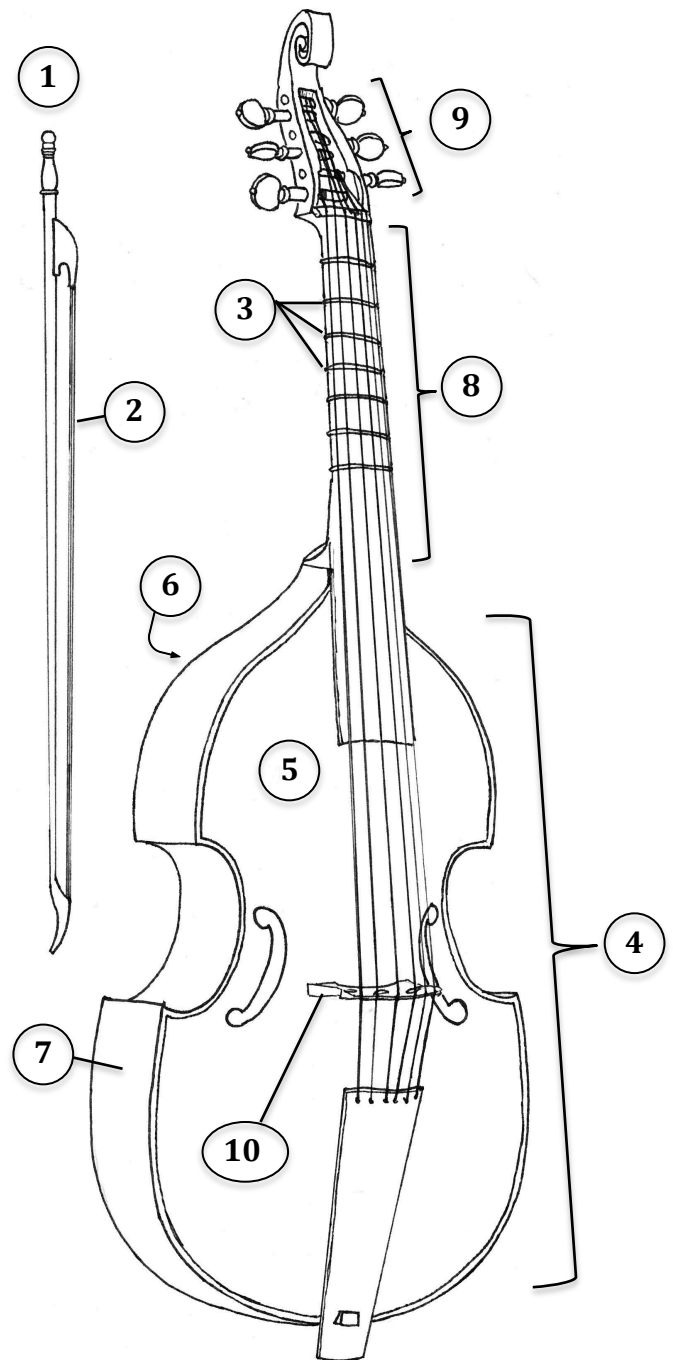
Pour varier la hauteur des notes, les doigts appuient les cordes contre la touche, à proximité des frettes (3).

La viole de gambe se tient posée entre les jambes, d'où son nom (gambe = jambe).

L'accord le plus courant est en quartes et une tierce au milieu.

La caisse de résonance (4) est composée de plusieurs parties : la table (5), le dos (6) et les éclisses (7). Le manche (8) est muni de sept frettes et se termine par un chevillier (9). Le chevalet (10) transmet les vibrations des cordes à la caisse.

Dès le XVIème, la viole se décline en plusieurs tailles et tessitures, comme les voix humaines : dessus de viole, alto, ténor et basse de viole. On jouait aussi du violone (la contrebasse de viole). En France, au XVIIIème siècle, on inventa le pardessus de viole, plus aigu que le dessus de viole.



La viole est apparue à la Renaissance.

Elle a évolué au fil des siècles, le nombre de ses cordes passant de quatre ou cinq à six ou sept (voire huit). Elle se joue seule ou accompagnée d'autres instruments. Elle est souvent un instrument d'accompagnement et se joue aussi en **consort** (ensemble de mêmes instruments de tailles diverses).